ENS

DEC133260DR02

Décision portant nomination de Mme Aurèle Crasson aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'unité mixte UMR8132 intitulée Institut des Textes et Manuscrits Modernes

LE DIRECTEUR,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié par le décret n° 2011-774 du 28 juin 2011, relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire MFPF1122325C du 08 août 2011 prise en application des dispositions du décret n° 82-453 modifié relatif à l'hygiène, la sécurité et la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu l'instruction n° 122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction n° 123273DRH relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision n° 10A004DSI du 18/12/2009 portant renouvellement de l'unité mixte n°8132 intitulée Institut des Textes et Manuscrits Modernes et nommant M. Pierre-Marc De Biasi en qualité de directeur ;

Vu l'avis du conseil de l'unité en date du 25/06/2013 :

Considérant que Mme Aurèle Crasson a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par la délégation Paris A du CNRS du 13/05/2013 au 15/05/2013 et du 12/06/2013 au 14/06/2013,

DECIDE:

Article 1er: Mme Aurèle Crasson, ingénieur d'études, est nommée aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'unité mixte n°8132 intitulée Institut des Textes et Manuscrits Modernes à compter du 15/06/2013.

Mme Aurèle Crasson exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 de la circulaire n° MFPF1122325C susvisés.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistante de prévention, Mme Aurèle Crasson est placée directement sous l'autorité du directeur d'unité.

Article 2 : La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Paris, le 03/12/2013

Le directeur de l'unité Pierre-Marc De Biasi

Visa de la déléguée régionale du CNRS Christine d'Argouges

Visa du directeur de l'Ecole normale supérieure Marc Mézard